

## Entamer des études postsecondaires après la perte d'un emploi : considérations d'ordre familial



par René Morissette et Hanqing Qiu

Date de diffusion : le 22 juin 2022



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

# ***Entamer des études postsecondaires après la perte d'un emploi : considérations d'ordre familial***

par René Morissette et Hanqing Qiu

DOI : <https://doi.org/10.25318/36280001202200600003-fra>

## **Résumé**

Cette étude examine la probabilité de transition des travailleurs licenciés vers des études postsecondaires ou un nouveau domaine d'études après une perte d'emploi, en fonction des types de familles. La principale constatation est que, toutes choses étant égales par ailleurs, la propension des travailleurs licenciés à entreprendre des études postsecondaires ou à choisir un nouveau domaine d'études après leur perte d'emploi était assez semblable d'un type d'unité familiale à l'autre. Les types de programmes d'études sélectionnés et leur durée semblent également assez similaires, peu importe le type de famille. Conditionnelle aux paramètres fiscaux et de transfert ainsi qu'aux frais de scolarité observés au cours des années 2010, cette constatation ne soutient en rien l'hypothèse selon laquelle les transitions vers des études postsecondaires après une perte d'emploi sont un « luxe » que seuls certains types de familles peuvent se permettre. Cette étude montre également que :

1. Les travailleurs déplacés sont entre un et trois points de pourcentage plus susceptibles que les autres travailleurs d'entreprendre des EPS après une perte d'emploi;
2. Les personnes seules et les parents seuls ne sont pas moins susceptibles que les couples à deux revenus d'entreprendre des études postsecondaires ou de changer de domaine d'études après avoir perdu leur emploi;
3. Chez les couples à deux soutiens, les revenus du conjoint et le fait d'avoir des enfants de moins de 18 ans ne sont pas solidement corrélés à la décision d'entreprendre des EPS ou de changer de domaine d'études après une perte d'emploi;
4. Les femmes déplacées qui sont les principaux soutiens économiques dans les couples à deux soutiens sont plus susceptibles que les autres d'entreprendre des études postsecondaires ou de changer de domaine d'études lorsque leur conjoint est employé dans l'administration publique au cours de l'année précédant la perte d'emploi.

## **Auteurs**

René Morissette et Hanqing Qiu travaillent à la Division de l'analyse sociale et de la modélisation, au sein de la Direction des études analytiques et de la modélisation à Statistique Canada.

## Introduction

Chaque année, des milliers de travailleurs canadiens sont licenciés (c'est-à-dire, qu'ils perdent leur emploi). Étant donné qu'un licenciement entraîne souvent des pertes de revenus importantes et persistantes (Jacobson et coll., 1993; Hijzen et coll., 2010; Morissette et coll., 2013), les stratégies que les travailleurs licenciés utilisent pour s'adapter à cette perte d'emploi constituent un enjeu important (Morissette et Qiu, 2021).

Reprendre les études est l'une de ces stratégies d'adaptation. Des études canadiennes récentes sur l'adaptation de la main-d'œuvre à la suite d'une perte d'emploi (Frenette et coll., 2011; Ci et coll., 2016; Morissette et Qiu, 2021; Handler et Morissette, 2022) ont quantifié la mesure dans laquelle le licenciement augmentait la transition vers des études postsecondaires (EPS) et ont déterminé les covariables au niveau individuel (p. ex. âge, scolarité, sexe, statut d'immigrant) associées à ces transitions. Toutefois, on a étonnamment peu prêté attention aux facteurs familiaux pouvant favoriser ou limiter les transitions vers des études postsecondaires après une perte d'emploi.

L'une des questions importantes est de savoir si les transitions vers des études postsecondaires après un licenciement sont un « luxe » que seuls certains types de familles peuvent se permettre. Par exemple, en raison de contraintes de temps et de contraintes financières, les parents seuls et les personnes célibataires pourraient entreprendre des études postsecondaires après une perte d'emploi dans une bien moindre mesure, ou choisir des programmes d'études de courte durée, comparativement à leurs homologues en couple à deux revenus ou à revenu élevé. À l'inverse, les incitatifs à reprendre des études pourraient être plus faibles pour les travailleurs en couple à deux revenus et pouvant compter sur un deuxième revenu. Les contraintes de temps pourraient également être plus importantes pour les couples ayant des enfants que pour les personnes célibataires.

Une deuxième question est de savoir si les travailleurs licenciés en couple à deux revenus sont plus enclins que d'autres à s'inscrire à des études postsecondaires lorsque les revenus du conjoint sont relativement élevés ou que le risque de perte d'emploi du conjoint est relativement faible. Dans l'affirmative, on s'attendrait à ce que les travailleurs licenciés dont le conjoint travaille dans de grandes entreprises ou dans l'administration publique (secteurs où le risque de perte d'emploi est faible) entreprennent des études postsecondaires plus souvent que les autres après une perte d'emploi.

Une question connexe consiste à savoir si, pour les travailleurs licenciés possédant au moins un diplôme d'études collégiales, la probabilité de **recyclage** (c.-à-d. intégrer un nouveau domaine d'études après une perte d'emploi) varie selon les types d'unités familiales et, parmi les couples à deux revenus, selon le revenu ou le risque de perte d'emploi du conjoint non licencié.

En somme, les possibilités de composer avec une perte d'emploi grâce à une transition vers des études postsecondaires pourraient être réparties de manière inégale entre les familles canadiennes, peut-être même davantage qu'entre les travailleurs canadiens.

Ces questions sont importantes pour diverses raisons. Alors que les marchés du travail au Canada et dans le monde entier sont témoins de progrès en robotique et en intelligence artificielle, certains emplois sont confrontés à un risque croissant de disparition ou de transformation en raison de l'automatisation (Brynjolfsson et McAfee, 2014; Arntz et coll., 2016; Acemoglu & Restrepo, 2019; Frenette & Frank, 2020). Ce risque peut avoir été amplifié par la pandémie de COVID-19, car certains employeurs pourraient maintenant être encouragés à automatiser les tâches, afin de réduire la probabilité d'interruptions subséquentes de leurs activités. Dans ce contexte, il est essentiel de documenter la façon dont les travailleurs licenciés de divers types de familles font face à une perte d'emploi, afin de pouvoir tenir des discussions éclairées sur l'adaptation de la main-d'œuvre après un licenciement.

L'objectif de ce projet est de faire la lumière sur ces questions. À l'aide des données du Fichier longitudinal sur la main-d'œuvre (FDLMO) de Statistique Canada, du Fichier des familles T1 (FFT1), du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) et du Recensement de la population de 2006, la présente étude quantifie la mesure dans laquelle la probabilité d'entreprendre des études postsecondaires ou d'intégrer un nouveau domaine d'études après une perte d'emploi varie, toutes choses étant égales par ailleurs, entre les types d'unités familiales et, chez les couples à deux revenus, selon les revenus ou le risque de perte d'emploi du conjoint.

## Études antérieures

Plusieurs études ont documenté l'incidence négative d'une perte d'emploi sur les revenus des travailleurs (Jacobson et coll., 1993; Stevens, 1997; Kletzer et Fairlie, 2003; Couch et Placzek, 2010; Hijzen et coll., 2010; Morissette et coll., 2013; Morissette et Qiu, 2020). Toutefois, le lien entre la perte d'emploi et les études postsecondaires a été analysé dans une moindre mesure.

À partir de données administratives canadiennes, Frenette et coll. (2011) ont constaté qu'un licenciement à la suite d'une fermeture d'entreprise ou d'un licenciement collectif était associé à une augmentation d'un point de pourcentage de la fréquentation d'établissements postsecondaires (par rapport à un taux de référence de 10 %). Comme les pertes d'emplois causées par des fermetures d'entreprises ou des licenciements collectifs représentent moins de la moitié de toutes les mises à pied permanentes au Canada (Morissette et Qiu, 2020), leur analyse s'est limitée à un sous-ensemble des pertes d'emplois. Ci et coll. (2016) ont tenu compte de tous les licenciements permanents vécus par les travailleurs âgés de 35 à 44 ans licenciés entre 2004 et 2011. Ils ont constaté que les travailleurs canadiens et les travailleuses canadiennes mis à pied étaient de 2 à 4 points de pourcentage plus susceptibles que les autres hommes et femmes d'entreprendre des études postsecondaires au cours de l'année du licenciement ou de l'année suivante (par rapport à un taux de référence d'environ 3 %). Morissette et Qiu (2021) sont parvenus à une conclusion semblable, en mettant l'accent sur les travailleurs licenciés en 2009. Comme ces études n'ont pas eu recours au SIEP, aucune n'a évalué la mesure dans laquelle les travailleurs canadiens licenciés ont choisi des domaines d'études les amenant à améliorer simplement leurs compétences ou exigeant une importante réorientation professionnelle<sup>1</sup>.

Handler et Morissette (2022) ont comblé cette lacune. À l'aide des données du Recensement de la population de 2006 couplées avec celles du FDLMO et du SIEP de Statistique Canada, ils ont montré que parmi tous les travailleurs dans la force de l'âge ayant suivi des études postsecondaires et perdu leur emploi entre 2009 et 2013, près de 10 % ont entrepris des études postsecondaires au cours des trois années suivant cette perte d'emploi. Parmi ceux ayant suivi des études postsecondaires après leur perte d'emploi, près de 60 % ont changé de domaine d'études. Ils ont en outre montré que les hommes et les femmes licenciés ayant des domaines d'études initiaux semblables et ayant repris les études après leur perte d'emploi avaient tendance à choisir des domaines d'études différents après ce licenciement. Les hommes licenciés étaient en particulier moins susceptibles d'intégrer des domaines d'études liés à la santé que les femmes licenciées.

Foote et Grosz (2020) utilisent des données états-uniennes provenant du système intégré de données sur l'éducation postsecondaire (Integrated Postsecondary Education Data System ou IPEDS), ensemble de données leur ayant permis de désagréger les résultats selon le domaine d'études. Ils ont constaté que pour 100 travailleurs mis à pied, les inscriptions dans les collèges communautaires ont augmenté de trois étudiants au cours des trois années suivantes. Ils ont également montré que pour 100 travailleurs

---

1. Dans ces études, les transitions vers des études postsecondaires ont été déterminées à partir des dossiers T1, à l'aide de renseignements sur les crédits pour frais de scolarité et les déductions pour études demandées pour des cours suivis dans un établissement d'études postsecondaires au Canada.

faisant l'objet d'un licenciement collectif, l'obtention du diplôme augmentait de deux étudiants, la majeure partie de cet effet se concentrant sur les certificats à court terme, par opposition aux programmes de grade d'associés.

En résumé, une perte d'emploi semble entraîner une augmentation modeste des inscriptions dans des établissements postsecondaires, tant au Canada qu'aux États-Unis. La mesure dans laquelle cette augmentation des transitions vers des études postsecondaires varie selon les types d'unités familiales et, chez les couples à deux revenus, selon le revenu ou le risque de perte d'emploi du conjoint, est actuellement inconnue au Canada et sera explorée dans le reste du présent document.

Tableau 1

Taux de transition vers des études postsecondaires, selon le type de famille, le sexe et la définition des études postsecondaires, travailleurs licenciés entre 2009 et 2013 et autres travailleurs

Type d'unité familiale	Personnes seules		Parents seuls		Couples à un seul revenu		Principal soutien économique		Soutien secondaire	
	Travailleurs licenciés	Autres travailleurs	Travailleurs licenciés	Autres travailleurs	Travailleurs licenciés	Autres travailleurs	Travailleurs licenciés	Autres travailleurs	Travailleurs licenciés	Autres travailleurs
pourcentage										
<b>I. Définition large des études postsecondaires</b>										
Tous	7,0	4,7	9,2	5,7	6,2	3,8	6,2	4,6	6,5	4,9
Hommes	5,9	3,7	4,7	3,0	5,9	3,7	5,9	4,3	5,9	3,8
Femmes	8,8	5,8	10,0	6,1	7,4	4,6	7,8	5,5	6,9	5,2
<b>II. Définition étroite des études postsecondaires</b>										
Tous	4,2	2,3	6,0	3,1	3,3	1,8	3,3	2,2	3,8	2,5
Hommes	3,5	1,7	2,3	1,4	3,0	1,6	3,1	1,9	3,1	1,7
Femmes	5,3	3,0	6,6	3,3	4,6	2,5	4,6	2,9	4,3	2,7
nombres										
Taille de l'échantillon	11 430	254 895	5 680	115 620	7 460	178 020	23 685	430 660	33 315	427 625

**Notes :** La définition large des études postsecondaires englobe toutes les transitions vers des études postsecondaires. La définition étroite exclut les transitions vers des études hors programmes, que ces derniers soient ou non associés à des crédits. Les chiffres sont arrondis au multiple de 5 le plus proche.

**Sources :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006; Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre; Fichier des familles T1; Système d'information sur les étudiants postsecondaires.

Comme prévu, les taux de transition vers des études postsecondaires sont un peu plus faibles lorsque l'on utilise la définition étroite des études postsecondaires. Selon la définition étroite, de 2,3 % à 6,6 % des travailleurs licenciés ont entrepris des études postsecondaires au cours des trois années suivant leur perte d'emploi. Les pourcentages correspondants pour les travailleurs des groupes de comparaison sont de 1 à 3 points de pourcentage plus bas.

Peu importe la définition des études postsecondaires et le type d'unité familiale pris en compte, le taux de femmes licenciées ayant entrepris des études postsecondaires était plus élevé que celui des hommes licenciés. Par exemple, selon la définition générale des études postsecondaires, 10,0 % des mères seules ont entrepris des études postsecondaires après leur perte d'emploi, comparativement à 4,7 % des pères seuls.

Le tableau 1 montre également que les taux de transition vers des études postsecondaires sont, pour les travailleurs licenciés, assez semblables selon les types d'unités familiales. Selon le type d'unité familiale envisagé, lorsque la définition large est utilisée, de 4,7 % à 5,9 % des hommes licenciés ont entrepris des études postsecondaires au cours des trois années suivant leur perte d'emploi. Alors que le taux d'hommes célibataires licenciés ayant entamé des études postsecondaires était le même (5,9 %) que celui des hommes licenciés en couple à revenu unique ou à deux revenus, les pères seuls licenciés ont entrepris des études postsecondaires à un taux légèrement inférieur (4,7 %). De plus, les taux de transition vers des études postsecondaires n'étaient pas plus faibles chez les femmes célibataires licenciées et les mères seules licenciées que chez les femmes en couple. Ensemble, ces chiffres

n'appuient en rien l'opinion selon laquelle les transitions vers des études postsecondaires après un licenciement sont un luxe que seuls certains types de familles peuvent se permettre<sup>2</sup>.

Le tableau 2 vérifie si, toutes choses étant égales par ailleurs, les travailleurs licenciés intègrent des études postsecondaires plus souvent que les autres travailleurs. Des modèles probits distincts de la probabilité d'entreprendre des études postsecondaires au cours des trois années suivant une perte d'emploi sont estimés selon le type d'unité familiale, le sexe et la définition des études postsecondaires. Pour tous les types d'unités familiales, un ensemble de base de variables de contrôle comprend un indicateur binaire correspondant aux personnes âgées de 45 à 54 ans (plutôt que de 30 à 44 ans), le niveau de scolarité, le statut d'immigrant, les groupes de population et les indicateurs de cohorte<sup>3</sup>. Un indicateur binaire permettant de déterminer si les couples ont des enfants de moins de 18 ans est ajouté à cet ensemble de variables de contrôle lorsque les travailleurs en couple à un ou à deux revenus sont pris en compte. Enfin, des indicateurs de la rémunération du conjoint et un indicateur binaire permettant de déterminer si le conjoint travaillait pour l'administration publique au cours de l'année précédant la perte d'emploi sont ajoutés pour les personnes vivant en couple à deux revenus.

## Données et échantillons

L'étude intègre des données provenant de quatre ensembles de données différents : le Recensement de la population de 2006, le FDLMO de Statistique Canada, le SIEP et le FFT1. Chacun de ces fichiers comprend des renseignements constituant la base des analyses descriptives et de régression effectuées dans les sections suivantes.

Le Recensement de la population de 2006 est utilisé pour mesurer le niveau de scolarité et le domaine d'études des travailleurs en 2006, ainsi que leur statut d'immigrant et le groupe de population (p. ex. Noirs, Blancs, Philippins, Sud-Asiatiques) auquel ils appartiennent. Le FDLMO recense les travailleurs licenciés (travailleurs perdant leur emploi au cours d'une année donnée) ainsi qu'un groupe de comparaison de travailleurs ne perdant pas leur emploi au cours de cette même année. Le FFT1 mesure les différents types d'unités familiales au sein desquelles les travailleurs licenciés vivent, c.-à-d. les personnes célibataires, les parents seuls, les couples à revenu unique et les couples à deux revenus. Enfin, le SIEP contient les transitions vers des études postsecondaires qu'effectuent certains travailleurs licenciés après leur perte d'emploi et certains travailleurs non licenciés au cours de la même période. Dans le cadre de la présente étude, une transition vers des études postsecondaires a lieu lorsqu'un travailleur n'est pas inscrit dans un établissement postsecondaire pendant les années  $t$  et  $t-1$ , mais qu'il y est inscrit à un moment donné entre les années  $t+1$  et  $t+3$ <sup>4</sup>. Le SIEP contient des renseignements sur la durée et le niveau du programme d'études sélectionné ainsi que sur le domaine d'études auquel le programme est associé.

---

2. Voir les tableaux 1 et 2 de l'annexe pour obtenir de plus amples détails.

3. Chaque fois que des modèles probits regroupent des données pour les hommes et les femmes, un indicateur du sexe féminin est ajouté à la liste des indicateurs.

4. Pour saisir les transitions vers des études postsecondaires, on utilise à la fois les enregistrements T1 et le SIEP. Le défaut d'inscription à des études postsecondaires pour les années de référence  $t$  et  $t-1$  est mesuré à partir des enregistrements T1 à l'aide de renseignements sur les crédits pour frais de scolarité et les déductions pour études demandées pour des cours suivis dans un établissement postsecondaire au Canada. L'inscription dans un établissement postsecondaire entre les années  $t+1$  et  $t+3$  est mesurée à l'aide des indicateurs d'inscription du SIEP. Les enregistrements T1 sont utilisés pour mesurer l'absence d'inscription pour les années  $t$  et  $t-1$ , parce que le SIEP n'offre pas de couverture complète des effectifs en 2008, qui représente l'année  $t-1$  pour la cohorte de travailleurs licenciés de 2009.

Le présent article porte sur les stratégies d'éducation des travailleurs licenciés dans la force de l'âge ayant perdu leur emploi entre 2009 et 2013<sup>5</sup>. Pour cette raison, la plupart des analyses se limitent aux travailleurs licenciés âgés de 30 à 54 ans au cours de l'année de la perte d'emploi (année  $t = 2009$ , ...2013) et à un groupe de comparaison de travailleurs non licenciés également âgés de 30 à 54 ans cette année-là<sup>6</sup>.

Bien que les critères de sélection de l'échantillon diffèrent selon l'unité familiale prise en compte (voir les détails à l'annexe 1), tous les travailleurs échantillonnés doivent demeurer dans le même type d'unité familiale de l'année  $t-1$  (l'année précédant la perte d'emploi) à l'année  $t+4$  (la quatrième année suivant la perte d'emploi). Par exemple, les travailleurs seuls licenciés et leurs homologues du groupe de comparaison doivent demeurer seuls pendant cette période de six ans. Cette restriction est imposée pour permettre d'évaluer la mesure dans laquelle la perte d'emploi influence la transition vers des études postsecondaires, tout en maintenant des facteurs familiaux constants. Dans la section des vérifications de robustesse, cette restriction est assouplie et les types de familles sont définis uniquement en fonction du type d'unité familiale observé au cours de l'année précédant la perte d'emploi, c.-à-d.  $t-1$ .

Quel que soit le type d'unité familiale pris en compte, aucun des travailleurs licenciés de l'échantillon et des travailleurs du groupe de comparaison ne fréquentait d'établissement postsecondaire au cours de l'année précédant la perte d'emploi (année  $t-1$ ) et de l'année de la perte d'emploi (année  $t$ ). Cette restriction fait en sorte que les personnes ayant fréquenté de tels établissements au cours des années suivant l'année de référence  $t$  ont effectivement effectué une **transition** vers des études postsecondaires.

Les transitions vers des études postsecondaires sont mesurées à l'aide de deux définitions différentes des études postsecondaires. La première définition est large et comprend toutes les transitions vers des études postsecondaires effectuées au cours des trois années suivant la perte d'emploi, y compris celles n'étant pas associées à des programmes<sup>7</sup> (que ces derniers accordent ou non des crédits)<sup>8</sup>. La deuxième définition est plus étroite et exclut les transitions hors programmes. Une justification de la définition large est que toutes les formes d'investissement en capital humain et, par conséquent, toutes les transitions vers des études postsecondaires peuvent potentiellement aider les personnes à s'adapter à une perte d'emploi. À l'inverse, la possibilité que seuls d'importants investissements en capital humain dans le cadre de programmes d'enseignement formel puissent être susceptibles de faciliter l'adaptation de la main-d'œuvre après une perte d'emploi justifie la définition plus étroite.

Selon les deux définitions, une minorité de personnes effectue plusieurs transitions vers des études postsecondaires au cours des trois années suivant une perte d'emploi<sup>9</sup>. Lorsque cela se produit, la transition la plus longue est prise en compte dans l'analyse. La transition la plus longue est choisie parce qu'elle entraînera probablement la plus forte augmentation du capital humain et, par conséquent, sera la plus pertinente pour l'adaptation de la main-d'œuvre après le licenciement. Lorsque plusieurs transitions

---

5. Les années 2009 à 2013 sont sélectionnées pour permettre une comparaison des résultats avec ceux de Handler et Morissette (2022).

6. Les données de cinq cohortes de travailleurs licenciés (ceux mis à pied entre 2009 et 2013) et de leur groupe de comparaison respectif sont regroupées. Étant donné que certaines personnes peuvent figurer dans plusieurs groupes de comparaison, les erreurs types des estimations des paramètres sont regroupées selon l'identificateur de la personne lors des analyses de régression.

7. Un cours de comptabilité suivi de façon isolée, c'est-à-dire en dehors d'un programme de baccalauréat ou de certificat universitaire, est un exemple de cours hors programme. Les cours suivis isolément et qui n'accordent pas de crédits en sont un autre exemple.

8. Handler et Morissette (2022) utilisent cette définition large des études postsecondaires.

9. Seulement 12,1 % des travailleurs licenciés et 9,7 % des travailleurs non licenciés entament des études postsecondaires après l'année  $t$  font plusieurs transitions vers des études postsecondaires entre l'année  $t+1$  et l'année  $t+3$ . Ainsi, la grande majorité des travailleurs ne font qu'une seule transition vers des études postsecondaires après l'année  $t$ .



vers des études postsecondaires ont la même durée, la transition observée juste après la perte d'emploi est prise en compte.

En combinant le domaine d'études observé en 2006 et celui sélectionné au cours des trois années suivant la perte d'emploi (c.-à-d. après les années de 2009 à 2013), il est possible d'évaluer la mesure dans laquelle les travailleurs licenciés font l'objet d'un recyclage, c.-à-d. qu'ils intègrent un nouveau domaine d'études après la perte d'emploi (Handler & Morissette, 2022). Cela est appliqué à un sous-échantillon de travailleurs licenciés ayant suivi des études postsecondaires, c'est-à-dire des travailleurs licenciés qui avaient un niveau de scolarité postsecondaire inférieur à un baccalauréat en 2006 ou un baccalauréat ou un niveau supérieur cette année-là.

## Transition vers des études postsecondaires après une perte d'emploi

Le tableau 1 présente les taux de transition vers des études postsecondaires, selon le type d'unité familiale, le sexe et la définition des études postsecondaires, pour les travailleurs licenciés entre 2009 et 2013, ainsi que pour les autres travailleurs des groupes de comparaison pertinents. Selon les catégories de sexe et les types d'unités familiales, compte tenu de la définition large des études postsecondaires, de 4,7 % à 10,0 % des travailleurs licenciés pendant cette période ont entamé des études postsecondaires dans les trois ans suivant la perte d'emploi. Les pourcentages correspondants pour les autres travailleurs sont de 2 à 4 points de pourcentage plus bas, ce qui suggère que la perte d'emploi augmente légèrement la probabilité de reprendre des études.

**Tableau 2**

**Perte d'emploi et transition vers des études postsecondaires, selon le type d'unité familiale, le sexe et la définition des études postsecondaires**

Type d'unité familiale	Personnes seules	Parents seuls	Couples à deux revenus		
			Couples à un seul revenu	Perte d'emploi du principal soutien économique	Perte d'emploi du soutien secondaire
Effets partiels moyens du licenciement					
<b>I. Les deux sexes</b>					
Définition large des EPS	0,029 ***	0,037 ***	0,025 ***	0,020 ***	0,023 ***
Définition étroite des EPS	0,021 ***	0,029 ***	0,016 ***	0,013 ***	0,016 ***
<b>II. Hommes</b>					
Définition large des EPS	0,025 ***	0,019 *	0,023 ***	0,018 ***	0,024 ***
Définition étroite des EPS	0,018 ***	0,011 *	0,014 ***	0,012 ***	0,014 ***
<b>III. Femmes</b>					
Définition large des EPS	0,034 ***	0,040 ***	0,032 ***	0,027 ***	0,021 ***
Définition étroite des EPS	0,025 ***	0,032 ***	0,022 ***	0,019 ***	0,017 ***

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,01$ )

\*\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,001$ )

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,10$ )

**Notes :** La définition large des études postsecondaires englobe toutes les transitions vers des études postsecondaires. La définition étroite exclut les transitions vers des études hors programmes, que ces derniers soient ou non associés à des crédits. Des modèles probits distincts sont exécutés pour chaque type de famille, sexe et définition des études postsecondaires. Voir le texte principal pour obtenir de plus amples détails. Les chiffres sont arrondis au multiple de 5 le plus proche.

**Sources :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006; Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre; Fichier des familles T1; Système d'information sur les étudiants postsecondaires.

Les résultats confirment la tendance illustrée au tableau 1 : pour tous les types d'unités familiales, les hommes et les femmes licenciés sont légèrement plus susceptibles que les autres travailleurs d'entreprendre des études postsecondaires après une perte d'emploi. Cette tendance se maintient pour les deux définitions des études postsecondaires. Par exemple, selon la définition étroite des études postsecondaires, les mères seules licenciées sont en moyenne 3,2 points de pourcentage plus susceptibles d'entreprendre des études postsecondaires dans les trois ans suivant leur perte d'emploi que les autres mères seules. Selon la définition large (étroite) des études postsecondaires, la probabilité que des hommes et des femmes licenciés entreprennent des études postsecondaires après une perte d'emploi est, en moyenne, de 1,8 à 4,0 (de 1,1 à 3,2) points de pourcentage plus élevée que celle des autres travailleurs. Ces estimations reflètent celles de Morissette et Qiu (2021) et de Handler et Morissette (2022).

Le tableau 3 vérifie si, toutes choses étant égales par ailleurs, la probabilité que des travailleurs licenciés entreprennent des études postsecondaires après une perte d'emploi varie selon les types d'unités familiales. Dans ce cas, l'échantillon est limité aux travailleurs licenciés, et ceux qui vivent dans différents types d'unités familiales sont regroupés dans un seul ensemble de données. Des modèles probits distincts sont estimés en fonction du sexe et de la définition des études postsecondaires. En plus des indicateurs des types de familles, les modèles comprennent l'ensemble de variables de contrôle de base utilisé pour le tableau 2.

Tableau 3

Probabilité que des travailleurs licenciés entreprennent des études postsecondaires après leur perte d'emploi, selon le type d'unité familiale et les caractéristiques personnelles

	Les deux sexes		Hommes		Femmes	
	Définition des EPS		Définition des EPS		Définition des EPS	
	Large	Étroite	Large	Étroite	Large	Étroite
Effets partiels moyens des variables						
<b>Type d'unité familiale</b>						
Personnes seules licenciées (groupe de référence)	...	...	...	...	...	...
Parents seuls licenciés	0,010 *	0,006	-0,008	-0,007	0,005	0,007
Personnes licenciées en couple à un seul revenu	-0,001	-0,005	0,004	-0,003	-0,010	-0,005
Principal soutien économique licencié en couple à deux revenus	-0,005 †	-0,007 **	0,000	-0,004 †	-0,016 *	-0,011 *
Soutiens secondaires licenciés en couple à deux revenus	-0,010 **	-0,008 ***	0,001	-0,004	-0,023 ***	-0,014 **
<b>Sexe</b>						
Hommes	...	...	...	...	...	...
Femmes	0,010 ***	0,009 ***	...	...	...	...
<b>Âge au cours de l'année de référence t</b>						
30 à 44 ans (groupe de référence)	...	...	...	...	...	...
45 à 54 ans	-0,029 ***	-0,022 ***	-0,028 ***	-0,022 ***	-0,032 ***	-0,022 ***
<b>Niveau de scolarité en 2016</b>						
Sans diplôme d'études secondaires	-0,022 ***	-0,018 ***	-0,021 ***	-0,018 ***	-0,023 ***	-0,014 ***
Études secondaires (groupe de référence)	...	...	...	...	...	...
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	-0,009 **	-0,01 ***	-0,008 *	-0,009 ***	-0,012 *	-0,009 *
Diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat	0,015 ***	0,007 **	0,014 ***	0,006 *	0,015 ***	0,008 *
Baccalauréat	0,024 ***	0,016 ***	0,016 **	0,010 **	0,031 ***	0,022 ***
Grade supérieur au baccalauréat	0,035 ***	0,022 ***	0,037 ***	0,029 ***	0,032 ***	0,014 *
<b>Statut d'immigrant</b>						
Nés au Canada (groupe de référence)	...	...	...	...	...	...
Immigrants reçus il y a 10 ans ou moins	0,008	0,010 *	0,007	0,009 †	0,011	0,012
Immigrants reçus il y a plus de 10 ans	-0,013 ***	-0,006 **	-0,013 **	-0,004	-0,013 *	-0,010 *
nombres						
Taille de l'échantillon	81 575	81 575	45 980	45 980	35 600	35 600

... n'ayant pas lieu de figurer

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,01$ )\*\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,001$ )† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,10$ )

**Notes :** La définition large des études postsecondaires englobe toutes les transitions vers des études postsecondaires. La définition étroite exclut les transitions vers des études hors programmes, que ces derniers soient ou non associés à des crédits. Des modèles probits distincts sont utilisés en fonction du sexe et de la définition des études postsecondaires. Voir le texte principal pour obtenir de plus amples détails. Les chiffres sont arrondis au multiple de 5 le plus proche.

**Sources :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006; Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre; Fichier des familles T1; Système d'information sur les étudiants postsecondaires.

**Tableau 3**  
**Probabilité que des travailleurs licenciés entreprennent des études postsecondaires après leur perte d'emploi, selon le type d'unité familiale et les caractéristiques personnelles (suite)**

	Les deux sexes		Hommes		Femmes	
	Définition des EPS		Définition des EPS		Définition des EPS	
	Large	Étroite	Large	Étroite	Large	Étroite
Effets partiels moyens des variables						
<b>Groupes de population</b>						
Sud-Asiatiques	-0,029 ***	-0,014 ***	-0,021 ***	-0,008 *	-0,039 ***	-0,022 ***
Chinois	-0,012 *	-0,005	-0,012	-0,004	-0,013	-0,008
Noirs	0,024 **	0,023 ***	0,033 *	0,025 *	0,013	0,022 *
Philippins	-0,019 **	-0,010 *	-0,005	-0,005	-0,037 ***	-0,019 **
Arabes	-0,019 *	-0,004	-0,021 *	-0,008	-0,013	0,004
Latino-Américains	0,008	0,013 †	-0,002	0,003	0,022	0,029 †
Asiatiques du Sud-Est	-0,025 **	-0,005	-0,006	0,012	-0,047 ***	-0,026 ***
Autres	0,040 ***	0,021 ***	0,030 ***	0,010 *	0,054 ***	0,037 ***
Blancs (groupe de référence)	...	...	...	...	...	...
<b>Cohorte</b>						
2009 (groupe de référence)	...	...	...	...	...	...
2010	-0,001	0,002	-0,008 *	-0,004 †	0,009 †	0,011 **
2011	-0,003	-0,001	-0,004	-0,003	-0,001	0,002
2012	-0,007 *	0,000	-0,010 **	-0,004 †	-0,001	0,006 †
2013	-0,006 *	0,000	-0,008 *	-0,003	-0,004	0,004
nombres						
Taille de l'échantillon	81 575	81 575	45 980	45 980	35 600	35 600

... n'ayant pas lieu de figurer

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,01$ )

\*\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,001$ )

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,10$ )

**Notes :** La définition large des études postsecondaires englobe toutes les transitions vers des études postsecondaires. La définition étroite exclut les transitions vers des études hors programmes, que ces derniers soient ou non associés à des crédits. Des modèles probits distincts sont utilisés en fonction du sexe et de la définition des études postsecondaires. Voir le texte principal pour obtenir de plus amples détails. Les chiffres sont arrondis au multiple de 5 le plus proche.

**Sources :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006; Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre; Fichier des familles T1; Système d'information sur les étudiants postsecondaires.

De façon similaire à ce qui est observé au tableau 1, le tableau 3 ne confirme pas l'hypothèse selon laquelle les transitions vers les études postsecondaires se limitent à un ensemble restreint de familles. Peu importe la définition des études postsecondaires prise en compte, aucun des indicateurs de type de famille envisagés n'est statistiquement significatif (par rapport aux personnes seules) pour les hommes licenciés. De plus, la probabilité que des femmes licenciées vivent dans des couples à deux revenus est, en fait, **inférieure** à celle des femmes seules licenciées. Par exemple, selon la définition générale des études postsecondaires, les femmes licenciées étant des soutiens secondaires au sein de couples à deux revenus sont, en moyenne, 2,3 points de pourcentage moins susceptibles d'entreprendre des études postsecondaires après une perte d'emploi que les femmes seules licenciées.

Le tableau 3 révèle trois tendances supplémentaires. De façon similaire à ce qui est observé au tableau 1, il montre que les femmes sont plus susceptibles que les hommes de reprendre les études après une perte d'emploi. La différence moyenne entre les sexes est d'environ un point de pourcentage

et est donc assez modeste. Le tableau 3 confirme également que les jeunes travailleurs licenciés et très instruits sont plus susceptibles d'entreprendre des études postsecondaires après une perte d'emploi que les autres travailleurs licenciés (Morissette et Qiu, 2021). Enfin, le tableau 3 montre que la probabilité d'entreprendre des études postsecondaires après une perte d'emploi varie d'un groupe de population à l'autre. Par exemple, la probabilité que des femmes sud-asiatiques et philippines entreprennent des études postsecondaires après une perte d'emploi est d'environ 4 points de pourcentage inférieure à celle des femmes blanches selon la définition générale des études postsecondaires et d'environ 2 points de pourcentage inférieure selon la définition étroite.

Le tableau 4 examine le rôle des caractéristiques familiales chez les travailleurs licenciés vivant au sein de couples à deux revenus. Des modèles probits distincts sont estimés en fonction du sexe, de la situation de la personne principale gagnant un revenu et de la définition des études postsecondaires. L'ensemble de variables de contrôle est le même que l'ensemble complet de variables utilisé dans le tableau 2, c.-à-d. qu'il inclut l'ensemble de variables de base, un indicateur binaire indiquant si les couples ont des enfants de moins de 18 ans, les indicateurs de revenus du conjoint et un indicateur binaire permettant de déterminer si le conjoint ou la conjointe travaillait dans l'administration publique au cours de l'année précédant la perte d'emploi.

**Tableau 4**  
**Probabilité que des travailleurs licenciés en couple à deux revenus entreprennent des études postsecondaires après leur perte d'emploi, selon certaines caractéristiques familiales**

	Définition large des EPS		Définition étroite des EPS	
	Principal soutien économique	Soutien secondaire	Principal soutien économique	Soutien secondaire
<b>perte d'emploi</b>				
Effets partiels moyens des variables				
<b>I. Hommes</b>				
<b>Couple avec enfants de moins de 18 ans au cours de l'année t</b>				
Oui	-0,001	0,001	-0,004	0,003
Non (groupe de référence)	...	...	...	...
<b>Revenu d'emploi du conjoint au cours de l'année t-1 (en dollars de 2018)</b>				
Moins de 30 000 \$ (groupe de référence)	...	...	...	...
30 000 \$ à 49 999 \$	-0,005	-0,004	-0,005	0,004
50 000 \$ à 74 999 \$	-0,017 ***	-0,001	-0,011 **	0,009 †
75 000 \$ à 99 999 \$	-0,005	-0,001	-0,010	0,003
100 000 \$ ou plus	-0,002	-0,004	-0,008	-0,001
<b>Conjoint travaillant dans l'administration publique au cours de l'année t-1</b>				
Oui	0,021 **	0,011	0,013 *	0,002
Non (groupe de référence)	...	...	...	...
nombres				
Taille de l'échantillon	20 030	11 815	20 030	11 815

... n'ayant pas lieu de figurer

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,01$ )

\*\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,001$ )

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,10$ )

**Notes :** La définition large des études postsecondaires englobe toutes les transitions vers des études postsecondaires. La définition étroite exclut les transitions vers des études hors programmes, que ces derniers soient ou non associés à des crédits. Des modèles probits distincts sont utilisés en fonction du sexe, du statut de principal soutien économique et de la définition des études postsecondaires. Voir le texte principal pour obtenir de plus amples détails. Les chiffres sont arrondis au multiple de 5 le plus proche.

**Sources :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006; Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre; Fichier des familles T1; Système d'information sur les étudiants postsecondaires.

**Tableau 4**  
**Probabilité que des travailleurs licenciés en couple à deux revenus entreprennent des études postsecondaires après leur perte d'emploi, selon certaines caractéristiques familiales (suite)**

	Définition large des EPS		Définition étroite des EPS	
	Principal soutien économique	Soutien secondaire	Principal soutien économique	Soutien secondaire
<b>perte d'emploi</b>				
Effets partiels moyens des variables				
<b>II. Femmes</b>				
<b>Couple avec enfants de moins de 18 ans au cours de l'année t</b>				
Oui	0,011	0,003	0,013 <sup>†</sup>	0,004
Non (groupe de référence)	...	...	...	...
<b>Revenu d'emploi du conjoint au cours de l'année t-1 (en dollars de 2018)</b>				
Moins de 30 000 \$ (groupe de référence)	...	...	...	...
30 000 \$ à 49 999 \$	-0,016	0,010	-0,006	0,005
50 000 \$ à 74 999 \$	-0,007	0,016 <sup>*</sup>	-0,001	0,008
75 000 \$ à 99 999 \$	-0,029 <sup>†</sup>	0,018 <sup>*</sup>	-0,007	0,006
100 000 \$ ou plus	-0,044 <sup>*</sup>	0,016 <sup>*</sup>	-0,028 <sup>*</sup>	0,004
<b>Conjoint travaillant dans l'administration publique au cours de l'année t-1</b>				
Oui	0,055 <sup>*</sup>	0,016 <sup>*</sup>	0,031 <sup>†</sup>	0,006
Non (groupe de référence)	...	...	...	...
nombres				
Taille de l'échantillon	3 660	21 500	3 660	21 500

... n'ayant pas lieu de figurer

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,01$ )

\*\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,001$ )

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,10$ )

**Notes :** La définition large des études postsecondaires englobe toutes les transitions vers des études postsecondaires. La définition étroite exclut les transitions vers des études hors programmes, que ces derniers soient ou non associés à des crédits. Des modèles probits distincts sont utilisés en fonction du sexe, du statut de principal soutien économique et de la définition des études postsecondaires. Voir le texte principal pour obtenir de plus amples détails. Les chiffres sont arrondis au multiple de 5 le plus proche.

**Sources :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006; Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre; Fichier des familles T1; Système d'information sur les étudiants postsecondaires.

Le tableau 4 montre que parmi les travailleurs licenciés vivant en couple à deux revenus, ceux ayant des enfants de moins de 18 ans ne sont ni plus ni moins susceptibles d'entreprendre des études postsecondaires après une perte d'emploi que leurs homologues sans enfants. En général, peu de preuves indiquent que les revenus du conjoint influent sur la probabilité d'effectuer une transition vers des études postsecondaires après une perte d'emploi. Une exception existe relativement à la définition large des études postsecondaires, lorsque l'on tient compte des femmes licenciées qui sont des soutiens secondaires. Pour cet échantillon, les femmes licenciées dont le conjoint gagnait au moins 50 000 \$ au cours de l'année précédant la perte d'emploi étaient environ 1,6 point de pourcentage plus susceptibles d'entreprendre des études postsecondaires après leur perte d'emploi que leurs homologues dont le conjoint gagnait moins de 30 000 \$ cette année-là.

La seule tendance solide que présente le tableau 4 concerne les hommes et les femmes licenciés étant le principal soutien économique au sein de couples à deux revenus et dont le conjoint travaillait dans l'administration publique au cours de l'année précédant la perte d'emploi. Pour les deux définitions des études postsecondaires, ces travailleurs étaient plus susceptibles d'entreprendre des études postsecondaires après une perte d'emploi que les autres travailleurs. La différence varie de 1,3 à 2,1 points de pourcentage chez les hommes et de 3,1 à 5,5 points de pourcentage chez les femmes. Cette tendance suggère que les personnes licenciées étant le principal soutien économique et dont les conjoints présentent un risque relativement faible de perte d'emploi sont plus susceptibles que les autres d'entreprendre des études postsecondaires après leur licenciement.

## Programmes choisis par les participants

Même si les travailleurs licenciés de différents types de familles entreprennent des études postsecondaires après une perte d'emploi dans une mesure semblable, il est concevable que certains d'entre eux choisissent des programmes de formation de différentes durées ou de différents niveaux. Les personnes et les parents seuls licenciés pourraient, par exemple, favoriser de façon disproportionnée les programmes d'un an en raison de contraintes financières ou de temps, comparativement aux travailleurs licenciés vivant en couple à deux revenus.

Le tableau 5 examine cette question. Il montre, pour chaque type d'unité familiale, la durée et le niveau de scolarité des programmes choisis par les travailleurs licenciés ayant entrepris des études postsecondaires au cours des trois années suivant la perte d'emploi<sup>10</sup>. Le premier point à noter est qu'aucune preuve n'indique que les personnes et les parents seuls licenciés favorisent de façon disproportionnée les programmes d'un an. Par exemple, 60 % des parents seuls licenciés ont choisi des programmes d'un an après une perte d'emploi, mais de 63 % à 66 % des travailleurs licenciés vivant au sein de couples à deux revenus l'ont fait également. De même, rien n'indique que les personnes et les parents seuls licenciés favorisent de façon disproportionnée les programmes non éducatifs. De 35 % à 40 % d'entre eux ont choisi des programmes non éducatifs après leur perte d'emploi, comparativement à de 41 % à 48 % des travailleurs licenciés vivant en couple à revenu unique ou à deux revenus.

---

10. Dans ce tableau, la durée du programme mesure le nombre d'années pendant lesquelles une personne est observée dans un programme donné entre les années t+1 et t+3. Ainsi, certaines personnes observées dans un programme donné pendant trois ans pourraient en fait avoir continué de participer à ce programme après l'année t+3.



**Tableau 5**  
**Niveau et durée du programme d'études choisi par les travailleurs licenciés après leur perte d'emploi, par type d'unité familiale**

Type d'unité familiale	Personnes seules	Parents seuls	Couples à un seul revenu	Couples à deux revenus	Couples à deux revenus
				Principal soutien économique	Soutien secondaire
			perte d'emploi		
pourcentage					
<b>Durée du programme d'EPS choisi après la perte d'emploi</b>					
Un an	63,9	60,2	71,4	66,4	62,7
Deux ans	24,9	26,6	18,2	23,4	25,1
Trois ans	11,3	13,3	10,4	10,2	12,3
<b>Niveau du programme d'EPS choisi après la perte d'emploi</b>					
1	3,2	6,7	4,6	1,6	2,7
2	38,5	39,6	32,5	36,4	35,7
3	9,8	10,0	7,5	6,1	10,2
4	5,2	3,8	4,1	5,7	6,1
5	40,4	35,1	47,6	46,8	41,4
Plusieurs programmes	3,0	4,8	3,6	3,4	4,0
nombres					
Taille de l'échantillon	785	570	505	1 480	2 190

**Notes :** Le niveau 1 comprend les programmes d'éducation et d'acquisition de compétences de base et d'autres programmes. Le niveau 2 comprend les programmes d'apprentissage, les programmes préparatoires à la formation de carrière, technique ou préuniversitaire, les programmes de formation de carrière, technique ou professionnelle et les programmes de formation technique ou professionnelle après la carrière. Le niveau 3 comprend les programmes préuniversitaires, les programmes préparatoires au premier cycle et les programmes de premier cycle. Le niveau 4 comprend les programmes postérieurs au baccalauréat (excluant les études supérieures), les programmes préparatoires aux études supérieures (deuxième cycle), les programmes préparatoires aux études supérieures (troisième cycle), les programmes de résidence dans le domaine de la santé, les programmes d'études supérieures (deuxième cycle), les programmes d'études supérieures (troisième cycle) et les programmes d'études supérieures (au-delà du troisième cycle). Le niveau 5 comprend les catégories suivantes : hors programme (sans crédit), hors programme (avec crédit – premier cycle), hors programme (avec crédit – études supérieures) et hors programme (avec crédit – autres postsecondaires). Les chiffres sont arrondis au multiple de 5 le plus proche.

**Sources :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006; Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre; Fichier des familles T1; Système d'information sur les étudiants postsecondaires.

Le tableau 5 montre également que, peu importe le type d'unité familiale envisagé, au moins le tiers des travailleurs licenciés ont choisi des programmes de niveau 2, c'est-à-dire l'un des types de programmes suivants : programmes d'apprentissage; programmes de qualification pour une carrière, technique ou préuniversitaire; programmes de formation pour une carrière, technique ou professionnelle; programmes de formation technique ou professionnelle après la carrière. De 6 % à 10 % des travailleurs licenciés ont choisi des programmes de niveau 3, c.-à-d. des programmes préuniversitaires, des programmes de qualification de premier cycle ou des programmes de premier cycle. Les personnes et les parents seuls licenciés ont choisi des programmes de niveau 3 au moins aussi souvent que les autres travailleurs licenciés.

Ensemble, les chiffres présentés au tableau 5 n'appuient pas l'hypothèse selon laquelle les personnes et les parents seuls licenciés choisissent des programmes plus courts ou des programmes comportant des niveaux de scolarité inférieurs après une perte d'emploi.

## Transition vers un nouveau domaine d'études après une perte d'emploi

Les discussions sur l'apprentissage tout au long de la vie soulignent toujours l'importance de perfectionner ses compétences ou d'en acquérir de nouvelles tout au long de sa carrière, mais elles quantifient rarement la mesure dans laquelle les travailleurs le font. Lorsqu'ils sont confrontés à une perte d'emploi, certains travailleurs envisageant de reprendre des études pourraient choisir une mise au point, c'est-à-dire perfectionner leurs compétences dans le domaine d'études initialement choisi au début de leur carrière. D'autres pourraient choisir un recyclage, c'est-à-dire d'acquérir de nouvelles compétences dans un autre domaine d'études. On ne sait pas encore si les travailleurs canadiens licenciés vivant dans différents types d'unités familiales choisissent des stratégies différentes.

Le tableau 6 comble cette lacune en matière d'information et montre les taux de transition de travailleurs licenciés et d'autres travailleurs vers de nouveaux domaines d'études, selon le sexe, le type d'unité familiale et la définition des études postsecondaires. On y montre également les taux de transition vers des études postsecondaires, en guise de contexte. L'échantillon sélectionné comprend des travailleurs ayant suivi des études postsecondaires, c.-à-d. des travailleurs qui avaient terminé des études postsecondaires inférieures à un baccalauréat en 2006 ou qui détenaient un baccalauréat ou un diplôme d'études supérieures cette année-là.

De façon similaire à ce qui est observé au tableau 1, le tableau 6 montre que les taux de transition vers des études postsecondaires sont a) légèrement plus élevés pour les travailleurs licenciés que pour les autres travailleurs; b) légèrement plus élevés pour les femmes licenciées que pour leurs homologues masculins; c) assez semblables selon les types d'unités familiales parmi les travailleurs licenciés. Ces tendances se maintiennent généralement lorsque l'on tient compte des taux de transition vers un nouveau domaine d'études.

Pour toutes les combinaisons de définitions du sexe, des types d'unités familiales et des études postsecondaires, quelques tendances émergent. De 2,5 % à 6,1 % des travailleurs ayant suivi des études postsecondaires et licenciés entre 2009 et 2013 ont intégré un nouveau domaine d'études au cours des trois années suivant leur perte d'emploi. Ce constat montre que même si le recyclage après la perte d'un emploi n'est pas négligeable, il ne touche certainement pas la majorité des travailleurs mis à pied. Parmi les travailleurs licenciés ayant entrepris des études postsecondaires après leur perte d'emploi, de 41 % à 64 % ont choisi un nouveau domaine d'études selon la définition large des études postsecondaires, et de 45 % à 77 %, selon la définition étroite<sup>11</sup>. Ainsi, une grande proportion de travailleurs licenciés ayant suivi des études postsecondaires et ayant entrepris des études postsecondaires après leur perte d'emploi le font dans un nouveau domaine d'études.

---

11. Les pourcentages sont obtenus en divisant les chiffres du panneau inférieur du tableau 6 par ceux du panneau supérieur.

Tableau 6

Taux de transition vers des études postsecondaires et un nouveau domaine d'études, selon le type d'unité familiale, la définition du sexe et des études postsecondaires, les travailleurs ayant suivi des études postsecondaires licenciés entre 2009 et 2013 et les autres travailleurs ayant suivi des études postsecondaires

Type d'unité familiale	Personnes seules		Parents seuls		Couples à un seul revenu		Couples à deux revenus			
	Travailleurs licenciés	Autres travailleurs	Travailleurs licenciés	Autres travailleurs	Travailleurs licenciés	Autres travailleurs	Principal soutien économique		Soutien secondaire	
							Travailleurs licenciés	Autres travailleurs	Travailleurs licenciés	Autres travailleurs
	pourcentage									
<b>A) Taux de transition vers des études postsecondaires</b>										
Définition large des EPS										
<b>Tous</b>	9,8	6,0	9,9	7,0	7,8	4,4	7,2	5,2	8,5	5,8
Hommes	8,8	4,8	6,3	4,0	7,4	4,1	6,8	4,8	8,0	4,7
Femmes	10,7	7,0	10,2	7,3	9,0	5,5	8,7	6,1	8,7	6,1
Définition étroite des études postsecondaires										
<b>Tous</b>	6,1	3,1	6,2	3,9	4,8	2,2	4,2	2,6	5,2	3,0
Hommes	5,6	2,4	3,6	2,4	4,5	1,9	3,9	2,3	4,5	2,2
Femmes	6,5	3,7	6,5	4,0	6,0	3,2	5,2	3,3	5,4	3,2
<b>B) Taux de transition vers un nouveau domaine d'études</b>										
Définition large des EPS										
<b>Tous</b>	5,5	3,1	5,7	3,4	3,8	2,2	3,9	2,5	4,6	2,8
Hommes	4,8	2,5	4,1	1,6	3,8	2,0	3,6	2,4	3,8	2,3
Femmes	6,1	3,6	5,9	3,6	3,7	2,8	4,9	2,7	4,9	2,9
Définition étroite des études postsecondaires										
<b>Tous</b>	4,1	1,9	4,3	2,2	2,7	1,3	2,7	1,4	3,4	1,7
Hommes	3,6	1,5	2,8	1,0	2,7	1,1	2,5	1,4	2,7	1,4
Femmes	4,6	2,2	4,5	2,3	2,7	1,8	3,3	1,6	3,6	1,8
	nombres									
Taille de l'échantillon	4 605	142 350	2 275	63 655	2 510	95 690	9 875	261 960	15 380	255 900

**Notes :** La définition large des études postsecondaires englobe toutes les transitions vers des études postsecondaires. La définition étroite exclut les transitions vers des études hors programmes, que ces derniers soient ou non associés à des crédits. Les chiffres sont arrondis au multiple de 5 le plus proche.

**Sources :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006; Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre; Fichier des familles T1; Système d'information sur les étudiants postsecondaires.

Le tableau 7 développe le tableau 3 et montre comment la probabilité que des travailleurs licenciés ayant suivi des études postsecondaires intègrent un nouveau domaine d'études après une perte d'emploi varie selon les types d'unités familiales et les caractéristiques personnelles<sup>12</sup>. De façon similaire à ce qui est observé au tableau 3, le tableau 7 montre que, toutes choses étant égales par ailleurs, les personnes et parents seuls licenciés ne sont pas moins susceptibles d'intégrer un nouveau domaine d'études après leur perte d'emploi que les travailleurs licenciés vivant au sein d'un couple à un seul revenu ou à deux revenus.

Le tableau 7 montre également que les jeunes travailleurs sont plus susceptibles que les travailleurs plus âgés d'intégrer un nouveau domaine d'études après une perte d'emploi. Les différences entre les deux groupes s'élèvent généralement à environ 2 points de pourcentage. Comme dans le tableau 3, on observe certaines différences entre les groupes de population. Par exemple, les femmes sud-asiatiques licenciées sont environ 2 points de pourcentage moins susceptibles que les femmes blanches licenciées d'intégrer un nouveau domaine d'études après une perte d'emploi.

Toutes choses étant égales par ailleurs, la probabilité d'intégrer un nouveau domaine d'études après une perte d'emploi varie selon le domaine d'études initial. Peu importe la définition des études postsecondaires, les femmes licenciées ayant initialement étudié en sciences humaines, en arts visuels et d'interprétation et technologies des communications, en sciences physiques et de la vie ou en technologies sont environ 4 points de pourcentage plus susceptibles d'intégrer un nouveau domaine d'études après leur perte d'un emploi que celles ayant étudié en affaires, en gestion et en administration publique. De même, les hommes licenciés ayant initialement étudié en santé et dans des domaines connexes sont environ 3 points de pourcentage plus susceptibles de choisir un nouveau domaine d'études après une perte d'emploi que leurs homologues ayant étudié en affaires, en gestion et en administration publique.

---

12. En plus de l'ensemble des variables de contrôle utilisées dans le tableau 3, le tableau 7 comprend le domaine d'études des travailleurs en 2006.

Tableau 7

Probabilité que des travailleurs licenciés ayant suivi des études postsecondaires intègrent un nouveau domaine d'études après leur perte d'emploi, selon le type d'unité familiale et les caractéristiques personnelles

	Les deux sexes		Hommes		Femmes	
	Définition des EPS		Définition des EPS		Définition des EPS	
	Large	Étroite	Large	Étroite	Large	Étroite
	Effets partiels moyens des variables					
<b>Type d'unité familiale</b>						
Personnes seules licenciées (groupe de référence)	...	...	...	...	...	...
Parents seuls licenciés	-0,003	-0,002	-0,003	-0,005	-0,003	-0,002
Personnes licenciées en couple à un seul revenu	-0,009	-0,008 †	-0,007	-0,008	-0,019 †	-0,014
Principal soutien économique licencié en couple à deux revenus	-0,011 **	-0,009 **	-0,011 *	-0,009 *	-0,011	-0,009
Soutiens secondaires licenciés en couple à deux revenus	-0,01 *	-0,008 *	-0,009 †	-0,008 †	-0,011 †	-0,007
<b>Sexe</b>						
Hommes	...	...	...	...	...	...
Femmes	0,006 *	0,005 †	...	...	...	...
<b>Âge au cours de l'année de référence t</b>						
30 à 44 ans (groupe de référence)	...	...	...	...	...	...
45 à 54 ans	-0,020 ***	-0,015 ***	-0,018 ***	-0,014 ***	-0,022 ***	-0,016 ***
<b>Niveau de scolarité en 2006</b>						
Études postsecondaires de niveau inférieur au baccalauréat (groupe de référence)	...	...	...	...	...	...
Baccalauréat ou niveau supérieur	0,005 †	0,005 *	0,004	0,004	0,002	0,002
<b>Statut d'immigrant</b>						
Nés au Canada	...	...	...	...	...	...
Immigrants	-0,003	0,003	0,005	0,009 †	-0,011 †	-0,004
	nombres					
Taille de l'échantillon	34 640	34 640	16 445	16 445	18 195	18 195

... n'ayant pas lieu de figurer

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p&lt;0,05)

\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p&lt;0,01)

\*\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p&lt;0,001)

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p&lt;0,10)

**Notes :** La définition large des études postsecondaires englobe toutes les transitions vers des études postsecondaires. La définition étroite exclut les transitions vers des études hors programmes, que ces derniers soient ou non associés à des crédits. Des modèles probits distincts sont utilisés en fonction du sexe et de la définition des études postsecondaires. Voir le texte principal pour obtenir de plus amples détails. Les chiffres sont arrondis au multiple de 5 le plus proche.

**Sources :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006; Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre; Fichier des familles T1; Système d'information sur les étudiants postsecondaires.

**Tableau 7**  
**Probabilité que des travailleurs licenciés ayant suivi des études postsecondaires intègrent un nouveau domaine d'études après leur perte d'emploi, selon le type d'unité familiale et les caractéristiques personnelles (suite)**

	Les deux sexes		Hommes		Femmes	
	Définition des EPS					
	Large	Étroite	Large	Étroite	Large	Étroite
Effets partiels moyens des variables						
<b>Groupes de population</b>						
Sud-Asiatiques	-0,017 ***	-0,012 **	-0,011 †	-0,006	-0,026 ***	-0,021 ***
Chinois	-0,003	-0,003	-0,009	-0,007	0,003	-0,001
Noirs	0,032 **	0,030 **	0,022	0,021 †	0,044 **	0,040 **
Autres membres de minorités visibles	0,003	0,004	-0,008	-0,005	0,015 †	0,014 †
Blancs (groupe de référence)	...	...	...	...	...	...
<b>Cohorte</b>						
2009 (groupe de référence)	...	...	...	...	...	...
2010	-0,003	0,002	-0,007	-0,005	0,001	0,008 †
2011	-0,004	-0,003	-0,004	-0,006	-0,005	-0,001
2012	-0,009 *	-0,004	-0,011 *	-0,007 †	-0,007	-0,001
2013	-0,005	-0,001	-0,006	-0,003	-0,004	0,001
<b>Domaine d'études en 2006</b>						
Éducation	0,013 †	0,008 †	0,016	0,005	0,015 *	0,012 *
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	0,025 ***	0,028 ***	0,006	0,010	0,041 ***	0,044 ***
Sciences humaines	0,025 ***	0,029 ***	0,012	0,017 *	0,037 ***	0,041 ***
Sciences sociales et comportementales, et droit	0,015 **	0,014 ***	0,011	0,006	0,018 **	0,020 ***
Commerce, gestion et administration publique	...	...	...	...	...	...
Sciences physiques et de la vie, et technologies	0,031 ***	0,024 ***	0,020 †	0,011	0,043 ***	0,036 ***
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	0,015 **	0,016 **	0,009	0,013 †	0,017 †	0,013 †
Architecture, génie et services connexes	-0,002	0	-0,008 †	-0,008 *	0,017 *	0,020 **
Agriculture, ressources naturelles et conservation	0,037 ***	0,021 **	0,024 *	0,014	0,054 **	0,027 *
Santé et domaines connexes	0,013 **	0,012 **	0,032 **	0,030 **	0,010 †	0,009 *
Services personnels, de protection et de transport	0,011	0,013 †	0,000	0,000	0,022	0,026 *
Taux de référence (en pourcentage)	4,5	3,3	3,9	2,8	5,1	3,8
	nombres					
Taille de l'échantillon	34 640	34 640	16 445	16 445	18 195	18 195

... n'ayant pas lieu de figurer

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,01$ )

\*\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,001$ )

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,10$ )

**Notes :** La définition large des études postsecondaires englobe toutes les transitions vers des études postsecondaires. La définition étroite exclut les transitions vers des études hors programmes, que ces derniers soient ou non associés à des crédits. Des modèles probits distincts sont utilisés en fonction du sexe et de la définition des études postsecondaires. Voir le texte principal pour obtenir de plus amples détails. Les chiffres sont arrondis au multiple de 5 le plus proche.

**Sources :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006; Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre; Fichier des familles T1; Système d'information sur les étudiants postsecondaires.

Le tableau 8 évalue la façon dont la probabilité d'intégrer un nouveau domaine d'études après une perte d'emploi varie selon les caractéristiques familiales des travailleurs licenciés ayant fait des études postsecondaires et vivant en couple à deux revenus<sup>13</sup>. Rien n'indique que les travailleurs licenciés ayant suivi des études postsecondaires et vivant en couple à deux revenus avec enfants sont plus ou moins susceptibles que leurs homologues sans enfants d'intégrer un nouveau domaine d'études après une perte d'emploi. Comme pour le tableau 4, où les taux de transition vers des études postsecondaires ont été pris en compte, la rémunération du conjoint n'est pas fortement corrélée avec la probabilité d'intégrer un nouveau domaine d'études, lorsque les variables de contrôle sont utilisées dans les modèles probits. Toutefois, les femmes licenciées qui était le principal soutien économique et dont le conjoint travaillait

13. En plus de l'ensemble des variables de contrôle utilisées dans le tableau 4, le tableau 8 comprend le domaine d'études des travailleurs en 2006.

dans l'administration publique avant la perte d'emploi étaient environ 5 points de pourcentage plus susceptibles d'intégrer un nouveau domaine d'études après leur perte d'emploi que les femmes licenciées dont le conjoint travaillait dans d'autres secteurs. De façon similaire à ce qui est observé au tableau 4, ce constat suggère que les transitions vers des études postsecondaires ou un nouveau domaine d'études sont plus fréquentes chez les femmes licenciées dont le conjoint présente un risque relativement faible de perte d'emploi que chez les autres femmes licenciées.

**Tableau 8**  
**Probabilité que des travailleurs licenciés, en couple à deux revenus et ayant suivi des études postsecondaires intègrent un nouveau domaine d'études après une perte d'emploi, selon certaines caractéristiques familiales**

	Définition large des EPS		Définition étroite des EPS	
	Principal soutien économique	Soutien secondaire	Principal soutien économique	Soutien secondaire
<b>perte d'emploi</b>				
Effets partiels moyens des variables				
<b>I. Hommes</b>				
<b>Couple avec enfants de moins de 18 ans au cours de l'année t</b>				
Oui	0,001	-0,002	-0,004	0,003
Non (groupe de référence)	...	...	...	...
<b>Revenu d'emploi du conjoint au cours de l'année t-1 (en dollars de 2018)</b>				
Moins de 30 000 \$ (groupe de référence)	...	...	...	...
30 000 \$ à 49 999 \$	-0,007	-0,009	-0,012 **	0,001
50 000 \$ à 74 999 \$	-0,017 **	-0,015	-0,017 **	-0,003
75 000 \$ à 99 999 \$	-0,004	-0,023	-0,008	-0,011
100 000 \$ ou plus	0,011	-0,019	0,007	-0,014
<b>Conjoint travaillant dans l'administration publique au cours de l'année t-1</b>				
Oui	0,008	0,010	0,003	0,002
Non (groupe de référence)	...	...	...	...
nombres				
Taille de l'échantillon	7 590	4 325	7 590	4 325

... n'ayant pas lieu de figurer

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,01$ )

\*\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,001$ )

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,10$ )

**Notes :** La définition large des études postsecondaires englobe toutes les transitions vers des études postsecondaires. La définition étroite exclut les transitions vers des études hors programmes, que ces derniers soient ou non associés à des crédits. Des modèles probits distincts sont utilisés en fonction du sexe, du statut de principal soutien économique et de la définition des études postsecondaires. Voir le texte principal pour obtenir de plus amples détails. Les chiffres sont arrondis au multiple de 5 le plus proche.

**Sources :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006; Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre; Fichier des familles T1; Système d'information sur les étudiants postsecondaires.

**Tableau 8**  
**Probabilité que des travailleurs licenciés, en couple à deux revenus et ayant suivi des études postsecondaires intègrent un nouveau domaine d'études après une perte d'emploi, selon certaines caractéristiques familiales (suite)**

	Définition large des EPS		Définition étroite des EPS	
	Principal soutien économique	Soutien secondaire	Principal soutien économique	Soutien secondaire
<b>perte d'emploi</b>				
Effets partiels moyens des variables				
<b>II. Femmes</b>				
<b>Couple avec enfants de moins de 18 ans au cours de l'année t</b>				
Oui	0,003	0,008	0,006	0,004
Non (groupe de référence)	...	...	...	...
<b>Revenu d'emploi du conjoint au cours de l'année t-1 (en dollars de 2018)</b>				
Moins de 30 000 \$ (groupe de référence)	...	...	...	...
30 000 \$ à 49 999 \$	-0,004	-0,011	0,006	-0,014
50 000 \$ à 74 999 \$	-0,005	-0,004	0,007	-0,012
75 000 \$ à 99 999 \$	-0,019	0,001	-0,008	-0,009
100 000 \$ ou plus	-0,033 **	-0,014	-0,012	-0,019 †
<b>Conjoint travaillant dans l'administration publique au cours de l'année t-1</b>				
Oui	0,056 *	-0,008	0,052 *	-0,007
Non (groupe de référence)	...	...	...	...
nombres				
Taille de l'échantillon	2 290	11 050	2 255	11 050

... n'ayant pas lieu de figurer

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,01$ )

\*\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,001$ )

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,10$ )

**Notes :** La définition large des études postsecondaires englobe toutes les transitions vers des études postsecondaires. La définition étroite exclut les transitions vers des études hors programmes, que ces derniers soient ou non associés à des crédits. Des modèles probits distincts sont utilisés en fonction du sexe, du statut de principal soutien économique et de la définition des études postsecondaires. Voir le texte principal pour obtenir de plus amples détails. Les chiffres sont arrondis au multiple de 5 le plus proche.

**Sources :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006; Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre; Fichier des familles T1; Système d'information sur les étudiants postsecondaires.

## Vérifications de la robustesse

Les résultats présentés jusqu'à maintenant sont fondés sur des échantillons de travailleurs devant demeurer dans le même type d'unité familiale sur six ans, c'est-à-dire de l'année t-1 (année précédant la perte d'emploi) à l'année t+4 (quatrième année suivant la perte d'emploi). Le principal avantage de ces échantillons est qu'ils permettent d'analyser les stratégies d'éducation des travailleurs licenciés dans un environnement familial stable. Leur principal inconvénient est qu'il s'agit d'échantillons sélectifs, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de toutes les unités familiales canadiennes.



Pour surmonter ce problème de sélectivité, les tableaux 2 à 4 ainsi que 7 et 8 ont été reproduits pour un échantillon plus vaste au sein duquel les unités familiales observées au cours de l'année t-1 ont pu changer par la suite. Par exemple, les personnes seules ou monoparentales au cours de l'année t-1 pouvaient être mariées au cours des années suivantes, tandis que les couples observés au cours de l'année t-1 pouvaient être divorcés ou séparés au cours des années suivantes.

Les résultats disponibles sur demande montrent que toutes les principales constatations énoncées dans cette étude se maintiennent lorsque cet échantillon plus vaste est utilisé. Pour les deux échantillons :

1. Les travailleurs licenciés sont de 1 à 3 points de pourcentage plus susceptibles d'entreprendre des études postsecondaires après une perte d'emploi que les autres travailleurs.
2. Les personnes et les parents seuls ne sont pas moins susceptibles que les couples à deux revenus d'entreprendre des études postsecondaires ou de changer de domaine d'études après une perte d'emploi.
3. Chez les couples à deux revenus, les revenus du conjoint et le fait d'avoir des enfants de moins de 18 ans ne sont pas fortement corrélés avec la décision d'entreprendre des études postsecondaires ou de changer de domaine d'études après une perte d'emploi.
4. Les femmes licenciées étant le principal soutien économique au sein de couple à deux revenus sont plus susceptibles que les autres d'entreprendre des études postsecondaires ou de changer de domaine d'études lorsque leur conjoint travaille dans l'administration publique au cours de l'année t-1.

## Conclusion

Alors que les pressions s'intensifient pour réduire l'emprise des combustibles fossiles sur les économies et que les progrès en robotique et en intelligence artificielle font craindre des suppressions d'emplois dans les professions où les tâches peuvent être facilement automatisées, il est important de comprendre comment les travailleurs canadiens font face à une perte d'emploi. La transition vers des études postsecondaires ou un nouveau domaine d'études est l'une des stratégies auxquelles les travailleurs licenciés peuvent avoir recours pour s'adapter à une perte d'emploi. Jusqu'à présent, on ne savait pas dans quelle mesure cette stratégie était utilisée par les travailleurs licenciés vivant dans différents types de familles. À l'aide de plusieurs ensembles de données administratives qui permettent de suivre les personnes au fil du temps et de mesurer avec précision les pertes d'emploi et les transitions vers des études postsecondaires, la présente étude comble cette lacune en matière d'information.

La principale constatation est que, toutes choses étant égales par ailleurs, la propension des travailleurs licenciés à entreprendre des études postsecondaires ou à choisir un nouveau domaine d'études après une perte d'emploi est assez semblable selon les types d'unités familiales. Les types de programmes d'études sélectionnés et leur durée semblent également assez similaires, peu importe le type d'unité familiale. Conditionnelle aux paramètres fiscaux et de transfert ainsi qu'aux frais de scolarité observés au cours des années 2010, cette constatation ne soutient en rien l'hypothèse selon laquelle les transitions vers des études postsecondaires après un licenciement sont un luxe que seuls certains types de familles peuvent se permettre.

La présente étude montre également que parmi les couples à deux revenus, les personnes licenciées dont le conjoint gagnait un revenu relativement élevé n'étaient généralement pas plus susceptibles d'entreprendre des études postsecondaires ou de choisir un nouveau domaine d'études après une perte d'emploi que leurs homologues dont le conjoint gagnait moins. Autrement dit, l'inégalité des gains entre les conjoints ne s'est pas traduite par des taux inégaux de transition vers des études postsecondaires après une perte d'emploi.

Cela dit, les femmes licenciées qui étaient le principal soutien économique d'un couple à deux revenus avant leur perte d'emploi et dont le conjoint travaillait dans l'administration publique étaient plus susceptibles d'entreprendre des études postsecondaires ou de choisir un nouveau domaine d'études après leur perte d'emploi que les femmes licenciées dont le conjoint travaillait dans d'autres secteurs. Pour ce groupe de femmes, la transition vers des études postsecondaires ou un nouveau domaine d'études semble favorisée par le fait que leur conjoint occupe un emploi stable, c'est-à-dire un emploi où le risque de perte d'emploi est relativement faible.

Enfin, le fait que les taux de transition vers des études postsecondaires ou de nouveaux domaines d'études sont, toutes choses étant égales par ailleurs, assez semblables d'un type de famille à l'autre n'exclut pas la possibilité que, peu importe le type d'unité familiale, certains travailleurs licenciés cherchant à améliorer leurs compétences par des études postsecondaires soient confrontés à des obstacles (financiers, informatifs ou d'une autre nature<sup>14</sup>) limitant la mesure dans laquelle ils le font. Que ce soit le cas ou non, il s'agit d'une question empirique qu'il faudra examiner dans de futures recherches.

---

14. DeLuca et coll. (2021) mettent en évidence un autre obstacle potentiel aux études postsecondaires : « ... Les étudiants qui ont dû faire face à de l'instabilité ou à des difficultés sous la forme d'événements perturbateurs ou de "chocs défavorables" (p. ex. violence, expulsion ou incarcération d'un membre de leur famille) prévoient des chocs futurs pouvant nuire à leurs plans d'études. En réponse, ils choisissent des programmes d'éducation plus courts et plus souples qu'ils s'attendent à pouvoir terminer malgré les chocs prévus » (traduction libre). Cet argument avancé pour les étudiants pourrait également s'appliquer à certains travailleurs licenciés ayant connu de l'instabilité ou des difficultés pendant leur enfance ou leur adolescence.

## Annexe 1 : Critères de sélection de l'échantillon

L'étude utilise les échantillons suivants pour divers types d'unités familiales.

### A) Personnes et parents seuls

Les travailleurs licenciés doivent satisfaire à toutes les conditions suivantes. Ils

- 1) étaient âgés de 30 à 54 ans au cours de l'année t (t = 2009, ... 2013);
- 2) sont demeurés des parents seuls pendant six ans; c.-à-d. de l'année t-1 à l'année t+4;
- 3) ont gagné des salaires et/ou traitements au cours de l'année t-1 et de l'année t et peuvent avoir gagné un revenu provenant d'un travail autonome au cours de l'année t-1;
- 4) n'ont pas suivi d'études postsecondaires au cours de l'année t-1 ou de l'année t;
- 5) n'ont pas été mis à pied de façon permanente au cours de l'année t-1;
- 6) ont été mis à pied de façon permanente au cours de l'année t.

Les autres travailleurs doivent satisfaire aux conditions 1) à 5), ainsi qu'à la condition suivante :

- 7) de l'année t à l'année t+4, ils ont gagné des salaires et/ou traitements et n'ont pas été mis à pied de façon permanente. Combinée aux conditions 3) et 5), la condition 7) signifie que les autres travailleurs ont gagné des salaires et/ou des traitements de l'année t-1 à l'année t+4 et n'ont pas été mis à pied de façon permanente pendant cette période.

### B) Couples à un seul revenu

Les travailleurs licenciés vivant au sein de ces couples doivent satisfaire à toutes les conditions suivantes :

- 1) les hommes étaient âgés de 30 à 54 ans l'année t (t = 2009, ... 2013);
- 2) aucune restriction quant à l'âge des femmes pour l'année t;
- 3) les couples sont demeurés intacts pendant six ans, c'est-à-dire de l'année t-1 à l'année t+4;
- 4) l'un des conjoints gagnait un salaire et/ou des traitements au cours des années t-1 et t et peuvent avoir gagné un revenu provenant d'un travail autonome au cours de l'année t-1;
- 5) l'autre conjoint ne gagnait pas de salaire et/ou des traitements ni de revenu provenant d'un travail autonome au cours de l'année t-1 et de l'année t;
- 6) les conjoints n'ont pas suivi d'études postsecondaires au cours de l'année t-1 ni de l'année t;
- 7) au cours de l'année t-1, le conjoint qui travaillait n'a pas été mis à pied de façon permanente;
- 8) au cours de l'année t, le conjoint qui travaillait a été mis à pied de façon permanente.

Les autres travailleurs en couple à revenu unique doivent satisfaire aux conditions 1) à 7), ainsi qu'à la condition suivante :

- 9) de l'année t à l'année t+4, ils ont gagné des salaires et/ou traitements et n'ont pas été mis à pied de façon permanente. Combinée aux conditions 4) et 7), la condition 9) signifie que les autres travailleurs ont gagné des salaires et/ou des traitements de l'année t-1 à l'année t+4 et n'ont pas été mis à pied de façon permanente pendant cette période.

### C) Couples à deux revenus

Les travailleurs licenciés vivant au sein de couples à deux revenus doivent satisfaire à toutes les conditions suivantes :

- 1) les hommes étaient âgés de 30 à 54 ans l'année t (t = 2009, ... 2013);
- 2) aucune restriction quant à l'âge des femmes pour l'année t;
- 3) les couples sont demeurés intacts pendant six ans, c'est-à-dire de l'année t-1 à l'année t+4;
- 4) les conjoints gagnaient des salaires et/ou traitements au cours de l'année t-1 et de l'année t;
- 5) les conjoints n'ont pas suivi d'études postsecondaires au cours de l'année t-1 ni de l'année t;
- 6) au cours de l'année t-1, ni l'un ni l'autre des conjoints n'a été mis à pied de façon permanente;
- 7) au cours de l'année t, l'un des conjoints a été mis à pied de façon permanente.

Les autres travailleurs au sein de couples à deux revenus doivent satisfaire aux conditions 1) à 6), ainsi qu'à la condition suivante :

- 8) de l'année t à l'année t+4, les deux conjoints ont gagné un salaire et/ou des traitements et aucun d'eux n'a été mis à pied de façon permanente. Combinée aux conditions 4) et 6), la condition 8) implique que les deux conjoints recevaient des salaires et/ou traitements de l'année t-1 à l'année t+4 et n'ont jamais été mis à pied de façon permanente pendant cette période.

Le groupe de traitement des travailleurs licenciés peut être divisé en deux groupes mutuellement exclusifs, selon que le conjoint ayant perdu son emploi au cours de l'année t était le principal soutien économique (cas 1) au cours de l'année t-1 ou le soutien secondaire (cas 2) au cours de l'année t-1. Toutefois, le groupe de comparaison des autres travailleurs ne peut pas être divisé en deux groupes mutuellement exclusifs de la même façon (puisque ni l'un ni l'autre des conjoints n'a perdu son emploi au cours de l'année t). Pour cette raison, la moitié des autres travailleurs a été répartie aléatoirement pour servir de groupe de comparaison pour les travailleurs licenciés dans le cas 1, tandis que l'autre moitié a été répartie aléatoirement pour servir de groupe de comparaison pour les travailleurs licenciés dans le cas 2.

Tous les échantillons ont été couplés avec les données du questionnaire détaillé du Recensement de 2006 et seuls les enregistrements couplés ont été conservés aux fins d'analyse. Les employés qui travaillaient dans les territoires et les employés qui n'étaient pas des résidents permanents en 2006 ont été exclus des analyses.

Tableau 1 en annexe

Taux de transition vers des études postsecondaires selon le type d'unité familiale et certaines caractéristiques, définition large des études postsecondaires

Type d'unité familiale	Couples à deux revenus									
	Personnes seules		Parents seuls		Couples à un seul revenu		Principal soutien économique		Soutien secondaire	
	Travailleurs licenciés	Autres travailleurs	Travailleurs licenciés	Autres travailleurs	Travailleurs licenciés	Autres travailleurs	Travailleurs licenciés	Autres travailleurs	Travailleurs licenciés	Autres travailleurs
	pourcentage									
<b>Âge au cours de l'année de référence t</b>										
Moins de 30 ans	...	...	...	...	9,6	10,3	12,7	10,0	10,5	9,6
30 à 44 ans	9,2	6,4	10,6	6,9	7,7	4,9	7,4	5,7	8,0	6,0
45 à 54 ans	4,9	3,3	6,7	4,3	4,7	2,9	4,7	3,4	4,5	3,3
55 ans et plus	...	...	...	...	3,3	1,9	3,2	2,3	2,3	2,1
<b>Niveau de scolarité en 2006</b>										
Sans diplôme d'études secondaires	3,2	1,8	6,9	3,1	4,3	2,1	3,8	2,3	3,7	2,1
Diplôme d'études secondaires	6,7	3,4	10,5	4,5	5,5	3,4	6,6	3,8	5,6	3,8
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	4,5	3,2	7,8	4,4	6,4	3,8	5,6	4,2	4,5	3,5
Diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat	8,7	5,3	9,1	6,9	7,4	4,9	7,1	5,4	8,1	5,6
Baccalauréat	11,6	6,5	10,9	7,0	7,7	4,1	7,2	5,2	8,9	6,1
Grade supérieur au baccalauréat	10,4	7,1	14,2	7,6	9,1	4,0	7,9	4,7	9,4	5,9
<b>Statut d'immigrant</b>										
Nés au Canada	7,0	4,6	9,5	5,9	6,8	4,0	6,5	4,8	6,7	5,0
Immigrants reçus il y a 10 ans ou moins	9,6	7,3	10,8	7,6	7,9	4,9	7,6	5,2	8,5	6,1
Immigrants reçus il y a plus de 10 ans	6,1	4,4	7,9	4,7	3,5	3,0	4,6	3,5	4,8	3,7
<b>Groupes de population</b>										
Sud-Asiatiques	4,7	6,2	5,5	4,2	5,0	3,1	4,1	4,2	3,4	4,1
Chinois	9,1	5,5	7,3	4,6	5,2	3,3	3,6	3,5	6,6	4,1
Noirs	10,5	6,3	9,3	6,3	3,4	4,3	12,0	5,8	9,1	6,9
Philippins	4,6	2,9	1,7	3,6	2,7	3,6	5,4	3,9	4,8	3,3
Arabes	5,6	4,6	10,4	8,9	4,9	4,6	4,7	4,2	5,5	5,1
Latino-Américains	6,0	6,8	6,1	5,7	3,0	4,1	9,7	4,9	7,9	5,7
Asiatiques du Sud-Est	2,7	3,4	2,2	2,2	0,6	1,6	6,1	2,0	2,6	2,9
Autres	8,3	6,2	18,1	8,3	10,2	4,9	9,0	5,5	10,3	6,2
Blancs	6,9	4,5	8,9	5,7	6,3	3,9	6,2	4,6	6,6	4,9
	nombres									
Taille de l'échantillon	11 430	254 895	5 680	115 620	7 460	178 020	23 685	430 660	33 315	427 625

... n'ayant pas lieu de figurer

**Notes :** La définition large des études postsecondaires englobe toutes les transitions vers des études postsecondaires. Les chiffres sont arrondis au multiple de 5 le plus proche.**Sources :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006; Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre; Fichier des familles T1; Système d'information sur les étudiants postsecondaires.

**Tableau 2 en annexe**  
**Taux de transition vers des études postsecondaires selon le type d'unité familiale et certaines caractéristiques, définition étroite des études postsecondaires**

Type d'unité familiale	Personnes seules		Parents seuls		Couples à un seul revenu		Couples à deux revenus			
							Principal soutien économique		Soutien secondaire	
	Travailleurs licenciés	Autres travailleurs	Travailleurs licenciés	Autres travailleurs	Travailleurs licenciés	Autres travailleurs	Travailleurs licenciés	Autres travailleurs	Travailleurs licenciés	Autres travailleurs
pourcentage										
<b>Âge au cours de l'année de référence t</b>										
Moins de 30 ans	...	...	...	...	6,3	7,5	6,6	6,2	7,7	6,1
30 à 44 ans	5,9	3,5	7,1	3,9	4,1	2,5	4,3	3,0	5,0	3,3
45 à 54 ans	2,6	1,4	3,9	2,1	2,4	1,1	2,1	1,3	2,3	1,3
55 ans et plus	...	...	...	...	1,0	0,8	2,5	0,9	0,4	0,8
<b>Niveau de scolarité en 2006</b>										
Sans diplôme d'études secondaires	1,3	0,7	4,2	1,6	1,6	0,6	1,5	0,8	1,9	0,9
Diplôme d'études secondaires	4,0	1,6	7,5	2,3	3,2	1,4	3,6	1,6	3,3	1,8
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	2,7	1,3	4,7	2,4	2,3	1,6	2,5	1,8	2,3	1,8
Diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat	5,3	2,8	5,3	3,7	4,5	2,3	4,0	2,7	4,7	2,9
Baccalauréat	7,4	3,4	8,2	4,2	5,1	2,2	4,2	2,7	5,8	3,2
Grade supérieur au baccalauréat	6,4	3,5	9,4	4,2	5,6	2,1	5,1	2,3	5,8	2,8
<b>Statut d'immigrant</b>										
Nés au Canada	4,1	2,3	5,9	3,2	3,3	1,8	3,3	2,3	3,9	2,6
Immigrants reçus il y a 10 ans ou moins	6,3	4,6	7,8	4,7	5,2	2,8	5,5	2,8	6,0	3,3
Immigrants reçus il y a plus de 10 ans	3,9	2,1	6,2	2,5	2,2	1,4	2,8	1,7	2,6	1,7
<b>Groupes de population</b>										
Sud-Asiatiques	3,2	3,6	3,7	2,6	3,5	1,6	2,9	2,0	2,0	2,0
Chinois	7,1	2,5	4,4	2,4	2,6	2,1	2,4	1,8	4,0	2,1
Noirs	6,2	3,5	8,8	3,6	2,6	2,5	7,0	3,3	6,8	4,0
Philippins	2,7	1,6	1,0	2,1	2,7	1,8	3,2	2,3	2,8	1,9
Arabes	5,6	2,9	8,8	6,7	4,2	3,0	1,8	2,4	4,6	3,3
Latino-Américains	3,9	3,9	4,4	3,4	3,0	3,0	6,3	2,5	6,5	2,9
Asiatiques du Sud-Est	1,7	2,7	0,0	0,7	0,0	1,1	5,4	1,0	2,4	1,5
Autres	5,7	3,3	11,5	4,7	5,1	2,5	4,2	2,7	5,5	3,0
Blancs	4,0	2,2	5,5	3,0	3,1	1,7	3,2	2,2	3,8	2,5
nombres										
Taille de l'échantillon	11 430	254 895	5 680	115 620	7 460	178 020	23 685	430 660	33 315	427 625

... n'ayant pas lieu de figurer

**Notes :** La définition étroite des études postsecondaires exclut les transitions vers des études hors programmes, que ces dernières soient associées ou non à des crédits. Les chiffres sont arrondis au multiple de 5 le plus proche.

**Sources :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006; Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre; Fichier des familles T1; Système d'information sur les étudiants postsecondaires.

## Références

- Acemoglu, D. et Restrepo, P. (2019). Automation and new tasks: How technology displaces and reinstates labor. *Journal of Economic Perspectives*, 33(2), 3–30.
- Arntz, M., Gregory, T. et Zierahn, U. (2016). *The risk of automation for jobs in OECD countries: A comparative analysis* (Documents de travail de l'OCDE sur les questions sociales, l'emploi et les migrations, n° 189). Éditions OCDE.
- Brynjolfsson, E. et McAfee, A. (2014). *Le Deuxième âge de la machine : travail et prospérité à l'heure de la révolution technologique*. W. W. Norton & Company Publishers.
- Ci, W., Frenette, M. et Morissette, R. (2016). *Les mises à pied augmentent-elles les transitions aux études postsecondaires chez les adultes?* (Série de documents de recherche de la Direction des études analytiques, n° 380). Statistique Canada.
- Couch, K. A. et Placzek, D. W. (2010). Earnings losses of displaced workers revisited. *American Economic Review*, 100, 572–589.
- DeLuca, S., Papageorge, N. W., Boselovic, J. L., Gershenson, S., Gray, A., Nerenberg, K. M., Sausedo, J. et Young, A. (2021). *When anything can happen: Anticipated adversity and postsecondary decision-making* (Document de travail du National Bureau of Economic Research, n° 29472). National Bureau of Economic Research.
- Foote, A. et Grosz, M. (2020). The effect of local labor market downturns on postsecondary enrollment and program choice. *Education Finance and Policy*, 15(4), 593–622.
- Frenette, M. et Frank, K. (2020). *Automatisation et transformation des emplois au Canada : qui est à risque?* (Série de documents de recherche de la Direction des études analytiques, n° 448). Statistique Canada.
- Frenette, M., Upward, R. et Wright, P. W. (2011). *L'incidence à long terme sur le revenu des études postsecondaires après la perte d'un emploi* (Série de documents de recherche de la Direction des études analytiques, n° 334). Statistique Canada.
- Handler, T. et Morissette, R. (2022). Mise au point ou recyclage? Stratégies éducatives des travailleurs dans la force de l'âge ayant perdu leur emploi. *Rapports économiques et sociaux*, à venir.
- Hijzen, A., Upward, R. et Wright, P. W. (2010). The income losses of displaced workers. *Journal of Human Resources*, 45, 243–269.
- Jacobson, L. S., Lalonde, R. J. et Sullivan, D. G. (1993). Earnings losses of displaced workers. *American Economic Review*, 83, 685–709.
- Kletzer, L. G. et Fairlie, R. W. (2003). The long-term costs of job displacement for young adult workers. *Industrial and Labor Relations Review*, 56, 682–698.
- Morissette, R., Qiu, H. et Chan, P. C. W. (2013). The risk and cost of job loss in Canada, 1978-2008. *Revue canadienne d'économie*, 46(4), 1480–1509.

Morissette, R. et Qiu, T. H. (2020). *Selon une nouvelle étude, aucune tendance à la hausse des mises à pied permanentes n'a été observée au Canada depuis 40 ans* (Étude IRPP n° 76). Institut de recherche en politiques publiques.

Morissette, R. et Qiu, T. H. (2021). *Adjusting to job loss when times are tough* (Étude IRPP n° 82). Institut de recherche en politiques publiques.

Stevens, A. H. (1997). Persistent effects of job displacement: The importance of multiple job losses. *Journal of Labor Economics*, 15, 165–188.